

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

Vie professionnelle	
Argumentation	
Curiosité Vivacité	
Examen	
Discours	
Réflexion	Culture
	Soutien
	Exposé
	Encadrement
Compréhension	
Engagement	

# Le conseil pédagogique du CESA

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Marc Fumaroli**, *de l'Académie française.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Bruno Neveu** (†), *membre de l'Institut.*

**André Lewin**, *ambassadeur de France.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Martine Méheut**, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

**Brigitte Debernardy**, *contrôleur général des armées.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Claude Carlier**, *président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.*

**Patrick Facon**, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

**François Pernot**, *maître de conférences en histoire moderne.*

**Aymeric Chauprade**, *professeur de science politique à l'université de Neufchâtel.*

**Hervé Coutau-Bégarie**, *président de l'Institut de stratégie comparée.*

**Alain Bévillard**, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

## Préface

*Les Carnets du Temps contribuent à l'enracinement des jeunes officiers de l'armée de l'air dans la société.*

*Plus précisément, cette publication concourt au développement des connaissances indispensables à « l'honnête capitaine du XXI<sup>e</sup> siècle »...*

*À cet effet, trente idées jugées capitales ont été identifiées au sein d'une dizaine de matières intéressant de près un futur responsable.*

*Ce sont ces idées maîtresses que vous retrouverez au fil des articles qui seront publiés par Les Carnets du Temps de septembre 2004 à juin 2007.*

*Je tiens à exprimer mes très vifs et très chaleureux remerciements aux personnalités de l'Académie, du monde diplomatique, universitaire et de la Défense qui composent le Conseil pédagogique.*

*Pour nous, elles ont accepté de relever le singulier défi qui consiste à dégager l'essentiel.*

*Je souhaite à chacun une lecture profitable !*

Le directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales

# Objectifs pédagogiques des publications du CESA

## 1. Les Carnets du Temps

*Les Carnets du Temps* s'adressent aux jeunes officiers de l'armée de l'air. Cet outil pédagogique concourt au développement de leur culture générale, en mettant en lumière trois cents idées maîtresses, qui seront autant de points d'appui utiles à de futurs décideurs.

## 2. Les Fiches du CESA

*Les Fiches du CESA* complètent *Les Carnets du Temps* et renforcent la culture générale des jeunes officiers.

Chaque fiche s'attache à un point initialement abordé par *Les Carnets du Temps* et qui mérite un développement complémentaire.

## 3. Les Cahiers du CESA

*Les Cahiers du CESA* constituent des dossiers de fond consacrés à des sujets complexes. Ils permettent de développer de façon approfondie des thèmes abordés dans *Les Carnets du Temps* et *Les Fiches du CESA*. Ils sont destinés à susciter la réflexion en mettant en lumière les enjeux et les débats en cours. Ces dossiers s'adressent plus particulièrement aux officiers supérieurs désireux d'accroître leurs connaissances.

## 4. Le Bulletin de documentation

Le *Bulletin de documentation* met à la disposition de ses lecteurs des dossiers très approfondis sur de grandes questions contemporaines.

## 5. Penser les ailes françaises

*Penser les ailes françaises* a pour vocation de susciter et de promouvoir la réflexion au sein de la communauté des aviateurs sur les grands sujets d'intérêt air et espace. Cette publication contribue en particulier au renforcement de la réflexion sur l'emploi de la force aérienne et spatiale au profit de la Défense.

Ces publications sont disponibles sur notre site :

[www.cesa.air.defense.gouv.fr](http://www.cesa.air.defense.gouv.fr)

**Centre d'études stratégiques  
aérospatiales (CESA)**

1, place Joffre, 75007 PARIS

**Directeur de la publication :**  
Gba Guillaume Gelée

**Rédacteur en chef :**  
Lcl Luc Mathieu

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Asp Grégory Vatin

**Rédacteurs du CESA :**

Adc Sylvaine Thébault (R)

Sgc Jérémie Alligier

Sgc Stéphane Lanzeray

Sgt Cassandre Davaïc

**Rédacteurs en chef  
techniques :**

Cdt Cyril Marchand

Ltt Muriel Berger

**Maquette :**

M. Philippe Bucher

**Credits photographiques :**

Fonds documentaire de la  
bibliothèque du CESA

**Diffusion :**

M. Pierre d'Andre

Sgt Audrey Lahon

Cal Julien Biguine

**Correspondance :**

CESA - BP 43

00445 ARMÉES

Tél. : 01 44 42 80 64

MTBA : 821 753 80 64

cpesa@cesa.air.defense.gouv.fr

**Impression :**

Atelier de photographie et de  
reproduction de l'armée de l'air  
(APRAA)

26, boulevard Victor

00450 ARMÉES

**Direction de l'APRAA :**

Ltt Frédéric Ciavaldini

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les  
articles n'engagent que la respon-  
sabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS  
ISSN 1769-4752

## Relations internationales

Félix Houphouët-Boigny..... 4

## Économie

La multinationalisation des firmes ..... 6

## Stratégie

Système stratégique et système technicien..... 8

## Philosophie

Habermas, l'éthique de la discussion..... 10

## Géopolitique

Géopolitique de l'Afrique occidentale ..... 12

## Histoire de l'aéronautique militaire

L'armée de l'air de l'armistice ..... 14

## Droit et institutions

Le cadre administratif  
de la coopération européenne..... 16

## Sciences

Cycles astronomiques et échelles de temps ..... 18

## Histoire

L'Europe à la conquête du monde  
(XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)..... 20

## Pensée politique

Le fédéralisme..... 22

## La bibliothèque essentielle

*Les Aventures d'Huckleberry Finn*..... 24

**Une œuvre remarquable du cinéma** ..... 26

**Biographie d'Alain Bévillard** ..... 27

**Au fil de la plume**..... 28

## Félix Houphouët-Boigny



DR

Félix Houphouët-Boigny (1905- 1993)

Né le 18 octobre 1905 à Yamoussoukro, au centre de la Côte-d'Ivoire, dans une famille aisée de chefs coutumiers, Félix Houphouët-Boigny devient, à cinq ans, roi de la tribu des Akoués. Ses études à l'École normale fédérale William-Ponty, puis à l'École de médecine de Dakar, le conduisent naturellement à officier auprès des populations mais ses ambitions prennent rapidement le dessus. Dès 1932, il prend la défense des planteurs de cacao et fonde, en 1944, le Syndicat agricole africain. Il cherche à assurer à tous l'égalité des droits et veut mettre fin à la ségrégation raciale. En 1945, la Côte-d'Ivoire obtient, comme les autres colonies, sa représentation à l'Assemblée constituante française :

Houphouët-Boigny est élu député et le restera jusqu'en 1959. Il attache son nom à **la loi du 4 avril 1946 abolissant le travail forcé** dans toutes les colonies françaises. En octobre de la même année, à Bamako, il devient président du Rassemblement démocratique africain (RDA) qui vient d'être créé et qui réunit des militants des huit territoires de l'Afrique occidentale française (AOF). Il pousse le RDA, d'abord apparenté aux communistes, à se lier en 1950 à l'UDSR<sup>(1)</sup>, parti dirigé par François Mitterrand. Ministre de tous les gouvernements français de 1956 à 1959 et président du Grand Conseil de l'AOF en 1957, Houphouët-Boigny dispose alors d'une tribune idéale. Il participe à l'élaboration des textes successifs qui, de la loi-cadre Defferre de juin 1956 à la nouvelle Constitution française du 4 octobre 1958, organisent l'autonomie des anciennes colonies. Premier ministre de son pays en 1959, il rompt avec la Communauté tout en préservant d'étroites relations avec Paris. La Côte-d'Ivoire devient indépendante le 7 août 1960. Le 27 novembre, Félix Houphouët-Boigny est élu président.

Prenant le contre-pied de ses homologues africains, il fait le choix d'une coopération sans réserve avec la France à qui il fait confiance pour assurer sa sécurité extérieure. Très opposé aux communistes, il fonde le Conseil de l'Entente avec les pays voisins, il pratique une politique de tolérance et de dialogue, y compris avec l'Afrique du Sud, et soutient le séparatisme du Biafra. Cependant, il ne considère pas que son peuple soit prêt pour une démocratie à l'occidentale et redoute une division sur des bases ethniques : il fonde en 1946 le Parti démocrati-

que de Côte-d'Ivoire (PDCI), parti unique mais au sein duquel il intègre les représentants de toutes les ethnies. Il réprime durement les tentatives sécessionnistes (1959-1960, 1970-1971), affirme préférer « *l'injustice au désordre* ». Toutefois, son choix pragmatique du **libéralisme économique** permet à la Côte-d'Ivoire de bénéficier de la confiance des investisseurs étrangers, notamment français, et de développer des activités agricoles (cacao, café, coton) et industrielles. Le PIB est multiplié par plus de cinq, le pays est équipé en infrastructures de transport et d'énergie, le taux de scolarisation passe de 8 à 64 %, des hôtels de luxe et un quartier d'affaires sont édifiés à Abidjan. La Côte-d'Ivoire fait figure d'îlot de prospérité et de réussite en matière de décolonisation. La population passe de 2,5 millions d'habitants en 1955 à 6,7 millions en 1975 et Houphouët-Boigny gagne son image nationale et internationale de « Sage de l'Afrique ».

Mais les années 1980 marquent un retournement de conjoncture. Les cours du cacao et du café s'effondrent et le régime s'épuise à les soutenir, les espoirs de réserves de pétrole sont déçus, les inégalités entre ville et campagne s'accroissent. Houphouët-Boigny change de cap et autorise, en 1989, le pluralisme politique et syndical. Sa victoire à la présidentielle de 1990 (89 % des suffrages face à Laurent Gbagbo), ne change pas le cours des événements. La crise continue et l'incite à accorder le monopole de la commercialisation du cacao à un groupe étranger. Diverses catégories sociales s'agitent : l'armée se mutine et les étudiants manifestent (1990-1992). Alors que son pays connaît des heures difficiles, Félix Houphouët-Boigny décède des suites d'un cancer, le 7 décembre 1993. Les rivalités entre ses successeurs, Henri Konan Bédié, Robert Guéï, Laurent Gbagbo, et son ancien Premier ministre Alassane Ouattara, au nom du principe d'« Ivoirité », raniment les luttes ethniques qu'il s'était toujours attaché à éviter au profit de la construction d'une nation ivoirienne et conduisent à l'embrassement de la Côte-d'Ivoire à partir de 1999. L'instabilité de cette situation n'est pas sans rappeler celle de la Yougoslavie après la mort de Tito.

**La disparition du dernier des « Sages » de l'Afrique fut présentée, en Occident, comme celle d'un allié. Félix Houphouët-Boigny n'a jamais cessé de prêcher la tolérance et la reconnaissance des légitimes aspirations des peuples, seules voies menant, selon lui, à « *une paix juste et durable* ». Sa personnalité et ses méthodes, malgré la dureté de son régime, font de lui l'artisan du miracle ivoirien.**

1. Union démocratique et socialiste de la Résistance.

# La multinationalisation des firmes

La multinationalisation des firmes désigne le processus par lequel des entreprises développent leur activité de production dans un pays autre que celui dont elles sont originaires. Les investissements directs à l'étranger, qu'elles réalisent pour créer ou acquérir leurs filiales, présentent de multiples avantages et ont connu une très forte augmentation depuis le début des années 1980. Les flux financiers ainsi créés et l'apparition d'oligopoles<sup>(1)</sup> traduisent aujourd'hui le poids des firmes multinationales dans le phénomène de mondialisation des économies.

La multinationalisation est l'un des aspects les plus marquants de la stratégie et de l'organisation des firmes depuis la fin des années 1960. D'après les estimations de la CNUCED<sup>(2)</sup>, il existe aujourd'hui environ 65 000 entreprises multinationales, telles que Exxon, Général Motors ou LVMH<sup>(3)</sup>, comptant quelque 850 000 filiales étrangères à travers le monde et, bien que la majorité soient des entreprises de dimensions importantes, un nombre croissant de sociétés plus petites se sont lancées, depuis le début des années 1980, à la conquête du marché international. Cependant, une entreprise n'est vraiment multinationale que si elle réalise au moins une partie de sa production à l'étranger – la seule possession de représentations commerciales ne suffit pas. De plus, pour que l'investissement qu'elle réalise soit qualifié d'investissement direct à l'étranger (IDE), la société doit acquérir au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise étrangère qu'elle intègre. L'IDE peut être réalisé sous forme de **participation au capital**, par fusion-acquisition ou par la création de nouvelles installations, sous forme de **réinvestissement** sur place des bénéfices réalisés, ou encore par des **prêts** à court ou à long terme réalisés entre la société mère et sa filiale.

Facteur majeur de compétitivité, la stratégie de multinationalisation consiste ainsi à exploiter conjointement les avantages que présentent l'IDE et ceux qu'offrent les pays d'accueil. Cette stratégie est d'abord conçue comme le moyen d'assurer un approvisionnement continu, en offrant un **accès direct aux matières premières**. Elle permet ensuite de **contourner les barrières protectionnistes** (tarifs douaniers ou barrières non tarifaires) érigées par les États. Plutôt que d'exporter, une ou plusieurs filiales sont implantées sur place pour accéder directement au marché local. Cette stratégie est dirigée vers les grands

marchés de consommateurs à fort pouvoir d'achat comme celui de l'Europe qui a particulièrement attiré les investisseurs américains depuis la création du Marché commun en 1957. Enfin, l'internationalisation des entreprises favorise la **minimisation des coûts**. L'implantation locale permet non seulement de réduire les frais de transport mais également les prix de revient, en déplaçant, par exemple, une ou plusieurs activités là où la main-d'œuvre est plus faiblement rémunérée. C'est un des motifs de la délocalisation des entreprises européennes vers l'Asie. La multinationale tire par ailleurs parti de l'espace homogène qu'elle constitue en le substituant au marché externe, imparfait et générateur de **coûts de transaction**. À l'intérieur de cet espace, les capitaux, les produits, les techniques et les savoir-faire circulent sans entraves : ils continuent à être enregistrés par les balances des paiements des différents pays dont ils franchissent les frontières, mais ne quittent pas la multinationale. Les prix pratiqués entre les différentes filiales du groupe ne sont donc plus des prix de marché, mais simplement des prix de transfert fixés par la société elle-même.

Cette autonomie à l'égard des pays, l'accroissement rapide des multinationales, le risque du transfert de technologies et l'**apparition d'oligopoles** suscitent naturellement des préoccupations pour les responsables politiques et les travailleurs des pays développés. L'oligopole se caractérise par une tension continue entre deux buts contradictoires : la maximisation du profit collectif des « oligopoleurs » et l'antagonisme profond qui pousse chacun à essayer d'accroître son champ d'action au détriment de ses concurrents. Il en découle une exigence permanente de **recherche de nouveaux marchés**, au sein des pays offrant les meilleures conditions d'implantation. En tenant compte du fait que la multinationalisation des firmes participe pour deux tiers à la mondialisation des économies, il convient donc d'analyser l'influence des multinationales sur les politiques nationales. Dans le cadre des nouvelles réalités de la production internationale, il est dès lors nécessaire de développer l'« **attractivité** » du territoire national.

1. Marchés caractérisés par la présence de quelques vendeurs de grande taille face à une multitude d'acheteurs.
2. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2004), « *World Investment Report* ».
3. Le groupe Moët Hennessy-Louis Vuitton est le premier groupe mondial dans le domaine du luxe.

# Systeme strategique et systeme technicien

À notre époque, la stratégie devient si complexe qu'elle se différencie de plus en plus de tous les modèles stratégiques ayant existé auparavant. Cette évolution structurelle a conduit à la notion de système stratégique.

**Une analyse systémique permet de faire un rapprochement entre la stratégie et un concept fondamental dans toutes les activités humaines aujourd'hui : la technique.**

En premier lieu, il convient de définir le terme de système, qui permet de traduire la complexité de la stratégie moderne. Puis, il s'agira d'expliciter les huit caractéristiques du phénomène technique pour voir qu'elles sont applicables au système stratégique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans ce domaine.

La théorie générale des systèmes de Ludwig von Bertalanffy a déjà été appliquée en sciences sociales. Néanmoins, les seules transpositions sérieuses dans le domaine militaire sont celles de Mazzoni et plus récemment Warden, concepteur de l'offensive contre l'Irak en 1991. Pourtant, celle-ci peut interpréter la complexité extrême de la stratégie contemporaine.

Selon cette théorie, un système est un ensemble organisé dont les éléments sont en relation et qui possède une régulation interne. Il est plongé dans un environnement le contraignant à établir des échanges pour produire des décisions. Sa stabilité est basée sur un mécanisme de rétroaction. Le système recherche un état d'équilibre sans pour autant qu'il soit conservateur. Les changements pouvant intervenir en raison des problèmes possibles au niveau de son mécanisme de rétroaction sont à considérer. Le conflit doit être replacé dans le fonctionnement général de l'ensemble. Il est devenu une forme de communication et de régulation. Les démarches systémique et stratégique, loin de s'exclure, peuvent être interprétées comme deux approches complémentaires du même phénomène.

C'est pour cette raison qu'il est possible de transposer les huit caractères du phénomène technique, discernés par Ellul, au phénomène stratégique.

Ces derniers sont :

– l'autonomie : la technique ne dépend que d'elle-même, elle suit sa propre loi et doit être considérée comme un organisme qui tend à se clore, à s'auto-

déterminer. C'est une constante de la stratégie qui forge ses propres règles et cherche à fonctionner en système clos, en dépendant le moins possible des finalités politiques ;

- l'unité : les techniques sont interdépendantes. De même, toutes les composantes de la stratégie sont liées, de la dissuasion à l'action ;

- l'universalité : le système technique concerne toutes les activités humaines, à l'échelle mondiale. L'analogie avec la stratégie est évidente puisqu'elle a débordé de sa sphère militaire pour s'appliquer également aux domaines économique et culturel, quel que soit le pays ;

- la totalisation : le système technicien ne peut être étudié précisément que dans sa globalité. Cette caractéristique est l'autre face de la spécialisation. Elle représente la manifestation matérielle du processus de complexification que l'on retrouve en stratégie ;

- l'auto-accroissement : l'homme est entraîné dans un processus qui fait que toutes ses activités, indépendamment de sa volonté, favorisent la croissance technicienne. Ce caractère s'incarne en stratégie dans le complexe militaro-industriel et sa course aux armements qui finit par ne plus répondre à une démarche rationnelle ;

- l'automatisme : il consiste à trier dans les choix effectués ceux qui sont conformes à l'impératif technique et ceux qui ne le sont pas. Cela aboutit à un modèle scientifique de la stratégie, niveleur des cultures stratégiques ;

- la progression causale et l'absence de finalité : la technique ne se développe qu'en fonction des possibilités déjà existantes de croissance. En stratégie nucléaire, un arsenal se conçoit moins en fonction de l'adversaire potentiel qu'en fonction des progrès techniques ;

- l'accélération : depuis 1945, le système stratégique a connu une accélération sans précédent non seulement dans ses aspects techniques, mais aussi dans ses dimensions politiques.

Cette ébauche de rapprochement ouvre des perspectives très riches car elle peut permettre une nouvelle interprétation de la stratégie. En effet, il y a une concordance étroite entre le système technicien de Jacques Ellul et la stratégie intégrale du général Poirier. Celle-ci intègre « *les résultats des trois stratégies économique, culturelle et militaire... dans une unité de pensée et d'action qui combine et leurs buts et leurs voies-et-moyens* ». Cette conception est indissociable du progrès technique et, à ce titre, la stratégie mérite d'être mieux prise en compte dans le bloc des sciences sociales.

# Habermas, l'éthique de la discussion

Ancien assistant de Theodor Adorno<sup>(1)</sup>, Jürgen Habermas (né en 1929), qui se qualifie de sociologue bien qu'étant de formation philosophique, est souvent considéré comme le continuateur de la théorie critique de l'École de Francfort<sup>(2)</sup>. Les travaux d'Habermas l'amènent avant tout à étudier la communication dans le rapport qu'elle établit entre le pouvoir et la technique, mais aussi la tendance générale du capitalisme à s'orienter vers la crise. Toutefois, il est, à ce niveau du moins, plus influencé par Weber<sup>(3)</sup> que par Marx<sup>(4)</sup>.

Habermas est surtout l'un des penseurs de l'éthique de la discussion, éthique qu'il extrait de la philosophie kantienne<sup>(5)</sup>. La morale de Kant est centrée sur l'**impératif catégorique** qui impose à chacun de faire un retour sur soi afin de vérifier si telle action est morale ou non : « *Agis de telle sorte que la maxime de ton action puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une loi universelle* ». Seule l'**action pure**, réalisée sous l'influence de la « *bonne volonté* », peut se valoir d'être morale. L'intention d'une action est plus importante que l'action elle-même. Une telle morale a un fonctionnement centré sur l'individu et coupé de la réalité qui nous entoure.

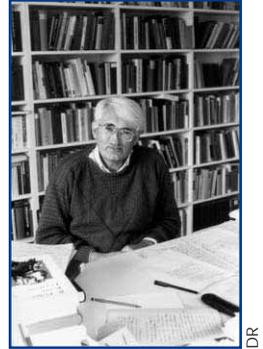
**Il existe une rationalité instrumentale dirigée vers la réalité objective, mais aussi une rationalité communicationnelle qui recherche l'entente et l'assentiment entre des personnes capables d'agir et de parler en vue d'une action commune (sans agir sur le monde des objets ni manipuler les autres).**

Si Kant est le tenant de la rationalité instrumentale, Habermas est celui de la rationalité communicationnelle : seraient morales les normes qui recueilleraient l'accord de toutes les parties concernées en tant qu'elles participent à une **discussion pratique**<sup>(6)</sup>. L'impératif catégorique, strictement relatif à chacun (interne), sort de l'individu pour s'extérioriser vers la discussion et l'assentiment de tous. À quoi peut donc servir l'impératif catégorique si maintenant la morale dépend de la discussion ? Il régit l'argumentation de cette discussion : *primo*

il faut prendre en compte l'intérêt des personnes concernées par le sujet examiné et, *secundo*, il faut tenir compte des jugements que ces personnes poseront sur ce sujet.

Il devient, de cette manière, possible de dépasser l'impératif catégorique et de le remplacer par un principe de discussion. Le débat rationnel entre le juste et l'injuste doit, chez Kant, se faire dans le for intérieur de chaque individu. Ce dialogue intérieur, Habermas le remplace par un dialogue entre individus, c'est-à-dire par une compréhension dialogique du débat. La détermination d'un comportement moral, d'une ligne d'action, se réalise alors par une discussion qui doit ressembler autant que possible à une situation de liberté de parole absolue où chacun a renoncé aux comportements « stratégiques », c'est-à-dire en vue de son intérêt.

Le principe fondamental d'adhésion à une telle éthique est le principe *contra negantem principia non est disputandum* : il ne faut pas discuter avec quelqu'un qui nie les principes<sup>(7)</sup>. Mais, ce principe est en lui-même un argument contre le système d'Habermas : son éthique de la discussion appartient à une communauté idéale qui ne connaît pas de heurts et où tout dialogue est possible, ce qui est rarement le cas dans la réalité. L'éthique de la discussion ne peut trouver sa pleine réalisation que dans une communauté idéale.



DR

1. 1903-1969.
2. Célèbre école de philosophie du XX<sup>e</sup> siècle qui s'est efforcée de penser des phénomènes comme le progrès technique, l'évolution des arts, les nouveaux moyens de discussion... Elle ne conçoit la philosophie que profondément ancrée dans une pratique sociale et un engagement idéologique déterminé. Habermas est le plus connu des représentants de la « deuxième génération » de cette école.
3. Cf. *Les Carnets du Temps* n°11, oct. 04, *Max Weber, l'État*.
4. Cf. *Les Carnets du Temps* n°26, avr. 06, *Marx, le travail*.
5. Cf. *Les Carnets du Temps* n°22, nov. 05, *Kant, le droit*.
6. Dans le jargon philosophique, « pratique » est synonyme de « moral ».
7. A. Schopenhauer, *l'Art d'avoir toujours raison*.

# Géopolitique de l'Afrique occidentale

Positionnée à la périphérie du Maghreb, l'Afrique occidentale a été intégrée au système des relations internationales, et au système méditerranéen en particulier, à partir du moment où le Sahara a été traversé.

**Les problèmes endémiques de cette région, et plus généralement de l'Afrique sub-saharienne, sont dus au fait que la carte des États ne correspond pas à la carte des ethnies. Ainsi, l'unité nationale n'est pas suffisante. D'ailleurs, il est important de constater que les États à forte identité nationale sont ceux qui réussissent le mieux aux niveaux économique, politique ou du développement.**

Dans une Afrique de l'ouest longtemps considérée comme un modèle de stabilité, la dynamique de régionalisation de la violence et de l'insécurité – qui s'est déclenchée avec les conflits du Libéria, puis de Sierra Leone, suivie de l'extension de ces deux conflits en Guinée – a atteint un paroxysme avec les événements qui déchirent la Côte-d'Ivoire depuis 2002. Longtemps en gestation, la fin de la guerre froide et la mondialisation économique ont fait naître cette série de conflits qui sont les symptômes de la fragilité des États africains. Ces conflits se caractérisent par leur dimension régionale, la multiplicité des protagonistes, belligérants ou non, et la diversité des motivations, économiques ou politiques, qui les sous-tendent. Elles ont pour but essentiel la quête du pouvoir politique qui donne accès aux ressources économiques qui sont redistribuées au clan, ce qui entraîne la frustration des autres groupes nationaux et des tensions qui se traduisent dans la violence.

En 1960, l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française disparaissaient pour céder la place à un système de relations diplomatiques, économiques et militaires privilégiées qui permit à la France, malgré la décolonisation, de préserver ses positions en Afrique sub-saharienne. Au fil des années et des sommets franco-africains, l'intérêt d'un nombre croissant d'États africains pour cette politique de développement et de stabilisation du continent étendit même l'influence de la France au-delà de son ancienne aire coloniale. Les bouleversements internationaux de 1989 et, plus tard, la crise rwandaise ne cessèrent pourtant de dégrader des relations bilatérales dont la France se

désengagea peu à peu durant les années 1990. Le « 11 septembre » aurait-il substitué à l'ancien intérêt économique de la région une importance stratégique annonçant la reprise d'un soutien français ?

L'avènement d'un nouvel ordre mondial a redonné à l'Afrique une importance géostratégique compromise par la fin de la guerre froide. Deux facteurs principaux expliquent cela : la lutte déclarée par l'Amérique de Bush contre le terrorisme partout où il surgit et, au moment où les tensions sur l'approvisionnement en pétrole s'intensifient, la ruée vers l'or noir africain.

Vue de Washington, la bande du Sahel, du sud algérien à la Somalie avec ses frontières poreuses et sa corruption endémique, ressemble à une base arrière idéale pour les djihadistes. C'est pourquoi, à travers une plus grande coopération économique et militaire, les États-Unis cherchent à juguler l'avancée d'un islamisme radical très dynamique dans la région. Toutefois, le principal enjeu dans ce regain d'intérêt pour l'Afrique reste la diversification de l'approvisionnement énergétique, face à la perspective de l'épuisement des réserves d'un Moyen-Orient chaotique. L'Afrique de l'ouest et ses gisements d'hydrocarbures au Nigéria, en Angola ou dans le golfe de Guinée fournissent une solution de remplacement très intéressante.

Les Américains ne sont plus seuls sur ce marché porteur. Leur principal concurrent, la Chine, dont la demande énergétique croît de manière exponentielle, y investit de plus en plus. Les Chinois deviennent des maîtres de l'influence indirecte. Ils établissent des communautés financières et des avant-postes diplomatiques ; leurs compagnies sont déjà présentes au Nigéria ou au Gabon. De ce renforcement des présences américaines et chinoises, découle évidemment une réorientation de la stratégie russe en Afrique.

Une question se pose : le nouveau positionnement de l'Afrique, au cœur des intérêts géostratégiques planétaires, va-t-il lui être bénéfique ? Rien n'est moins sûr. Les places laissées vacantes par la France et le Royaume-Uni sont chères. On sait que l'affrontement Chine-États-Unis autour du contrôle des pétroles tchadiens et soudanais n'est pas étranger au problème du Darfour, même si celui-ci est d'abord et encore le résultat de conflits ethniques qui dépassent les frontières des États.

L'Afrique occidentale ne constitue qu'un nouveau point chaud de la lutte des Grands pour la domination.

# L'armée de l'air de l'armistice

**En vertu des conventions d'armistice imposées par l'Allemagne et l'Italie, les 22 et 24 juin 1940, l'armée de l'air paraît vouée à une disparition pure et simple. Pourtant, alors même que, en août 1944, le régime de Vichy s'écroule, des aviateurs servent encore le maréchal Pétain. Pendant plus de quatre années, sous des formes diverses, l'État français a non seulement conservé des forces armées, mais aussi une aviation qui, jusqu'à l'invasion de la zone non occupée (novembre 1942), a disposé de moyens non négligeables et participé à de nombreux combats contre les Alliés.**

## L'espoir d'une survie

Pourquoi, alors même que ses avions sont condamnés à être ferrailés et son personnel licencié, l'armée de l'air survit-elle à l'écrasante défaite du printemps 1940 ? Lors des discussions d'armistice, le général Bergeret, membre de la délégation française, obtient une sorte de sursis de la part de l'ennemi : les appareils ne seront pas détruits, mais démontés et placés dans des entrepôts de stockage. Ce sont toutefois les événements qui suivent le cessez-le-feu du 25 juin 1940 qui se révèlent déterminants dans le processus de survie de l'aviation française. Lors de l'attaque britannique contre les éléments de la flotte mouillée en rade de Mers el-Kébir, en juillet, les aviateurs sont autorisés à intervenir dans les combats par les commissions allemande et italienne. La forte résistance opposée par les autorités de Vichy à la tentative de débarquement anglo-gaulliste à Dakar, en septembre de la même année, convainc Hitler que les Français sont prêts à défendre coûte que coûte leur empire. Mieux, dans les jours qui suivent cet événement, des appareils de l'armée de l'air et de l'aéronautique navale bombardent le port de Gibraltar à deux reprises. Dès lors, les Allemands autorisent Vichy à conserver en activité un certain nombre d'unités aériennes dont la tâche consistera à assurer la sécurité de la métropole et des colonies. À l'automne suivant, un projet franco-allemand de reconquête de l'Afrique équatoriale, tombée aux mains de la France libre, est même étudié ; mais il restera sans lendemain.

## De la Syrie à la Libération

Lorsque les Britanniques se lancent, en mai 1941, à l'assaut de la Syrie et du Liban, parties intégrantes de l'empire français, Allemands et Italiens permettent



DR

Un bel alignement de *Morane-Saulnier MS 406* sur le terrain de Rayack, au Liban. C'est de cette base et à bord de l'un de ces appareils que s'échappera en décembre 1940 le capitaine Tulasne, futur commandant du « Normandie-Niemen », pour rejoindre la Palestine.

au régime maréchaliste de dépêcher sur place de nombreuses unités aériennes qui transiteront par l'Italie mussolinienne et la Grèce (occupée par le Reich) pour rejoindre le Moyen-Orient. Cette collaboration militaire indirecte s'inscrit dans un cadre déterminé où Vichy accorde, de son côté, des avantages substantiels à ses adversaires d'hier, notamment en Afrique du Nord (protocoles de Paris et accords relatifs à la construction d'avions et de moteurs pour le compte du Reich en territoire français).

Une fois encore, l'aviation du Maréchal affronte les Britanniques à Madagascar, en 1942, puis les forces britanniques et américaines qui débarquent en Afrique du Nord, en novembre de la même année. À ce moment, l'armée de l'air de l'armistice dispose de moyens importants : 700 avions en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et plus de 300 en métropole. Sans doute ne faut-il pas exagérer la puissance de ces forces qui manquent de pièces de rechange, d'allocations en carburant, de capacités d'entraînement et que les Allemands entendent ne pas trop laisser grandir. Le 27 novembre, quelques jours après les événements d'Afrique du nord, l'Allemagne, ayant occupé la zone sud, dissout l'armée de l'armistice dans son ensemble. Ses troupes pénètrent dans les bases aériennes, s'emparent des matériels qui s'y trouvent et en expulsent tout le personnel.

Tandis que les unités aériennes demeurées en Afrique sont appelées à constituer, aux côtés des Forces aériennes françaises libres, le socle d'une aviation réunifiée, celles de métropole sont, une fois encore, appelées à disparaître. Privées de leurs avions, elles subsistent toutefois sous la forme d'un Secrétariat général à la défense aérienne, croupion d'armée de l'air qui assure des missions, parfois pour le compte des Allemands (défense passive, DCA ferroviaire), mais n'en compte pas moins dans ses rangs nombre d'adversaires résolus de l'occupant.

Cette fiction – l'armée de l'air réunifiée autour du général Bouscat combat désormais aux côtés des Anglo-Américains – disparaît en août 1944 dans la débâcle qui marque la fin du régime de Vichy.

# Le cadre administratif de la coopération européenne

Si les États ont dû accepter une remise en cause d'une partie de leur souveraineté traditionnelle sous l'effet de l'intégration européenne, l'affirmation du rôle du Conseil européen et la pratique du principe de subsidiarité marquent pourtant leur volonté de continuer à exercer leurs prérogatives.

**Le propre de la coopération européenne est ainsi de constituer un système dans lequel les États (avec leurs administrations centrales ou locales) et les institutions de l'Union européenne (avec leurs propres administrations) sont en interaction constante. La manière concrète dont cette interaction se produit peut être notamment perçue à travers l'adaptation de l'administration française et de ses méthodes de travail. Tous les ministères ont maintenant une dimension européenne. Mais le pivot du dispositif est le Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), placé sous l'autorité du Premier ministre, qui se trouve en relation permanente avec la représentation française auprès de l'Union européenne à Bruxelles.**

Tous les ministères ont désormais des compétences européennes mais trois d'entre eux ont pourtant des attributions spécifiques. Le ministère chargé des Affaires européennes, tout d'abord, suit les dossiers institutionnels, est l'interlocuteur privilégié du Parlement européen et des parlementaires français et met en œuvre une politique de promotion de la coopération européenne en France. Le ministère des Affaires étrangères, ensuite, est chargé de superviser l'élaboration des politiques communautaires et d'assurer le cadrage diplomatique en veillant aux engagements de la France et à la cohérence de sa position ; il suit aussi la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), conseille les autres ministères en matière de droit européen et représente le Gouvernement devant la Cour de justice des communautés européennes (CJCE). Enfin, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a en charge les aspects financiers

et monétaires des politiques communautaires, leur impact sur la contribution française au budget de l'UE, ainsi que le suivi des implications de l'élargissement du marché intérieur ; il émet, de plus, la réglementation commerciale régissant les échanges avec les pays tiers.

Mais au cœur du dispositif se trouve le SGCI. Organisé en une vingtaine de secteurs fonctionnels, chargés chacun de plusieurs politiques européennes et se tenant en relation permanente avec les ministères concernés, le SGCI reçoit toutes les propositions de la Commission européenne, les diffuse au sein de l'Administration française, centralise les réactions et organise les réunions de coordination qui permettront de définir la position de la France ou, en cas de désaccord persistant entre les ministères, d'obtenir l'arbitrage du Premier ministre. Lorsque les propositions de la Commission sont susceptibles de comporter des dispositions à caractère législatif, le SGCI saisit le Conseil d'État pour identifier avec précision ces dispositions avant que le Parlement français soit saisi. Le SGCI assure en outre l'information des parlementaires européens français sur la position du Gouvernement dans les négociations en cours et coordonne l'activité des chargés de mission pour les relations avec le Parlement européen des différents ministères (rôle de *lobbying*). Enfin le SGCI a été chargé de veiller à l'accélération de la transposition du droit communautaire. Lorsque la France assure la présidence de l'Union, le rôle de coordination du SGCI est encore renforcé afin de faciliter la recherche de compromis avec les autres États.

Le correspondant privilégié du SGCI à Bruxelles est la représentation permanente que la France entretient auprès de l'Union européenne comme le font aussi les autres États membres. L'ensemble de ces représentants constitue le Comité des représentants permanents (COREPER) qui est intégré au système institutionnel de l'Union. C'est un relais chargé de veiller à l'établissement d'une articulation cohérente entre les institutions européennes (au premier rang desquelles se trouve bien sûr la Commission) et les gouvernements.

Il est à noter que notre représentation permanente a également un rôle d'assistance auprès des collectivités territoriales dans leurs démarches européennes, et d'information auprès des entreprises françaises.

# Cycles astronomiques et échelles de temps



**Historiquement, les standards de temps se sont toujours appuyés sur la période de rotation terrestre. Cependant celle-ci n'est pas constante. Aussi, depuis les progrès réalisés dans le domaine de la mesure, les intervalles de temps sont basés sur des mesures astronomiques très précises, donnant le temps universel, et sur les données d'horloges atomiques, permettant de définir le temps universel coordonné.**

**Le temps solaire** est une mesure du temps basée sur la définition du midi solaire en un lieu donné : c'est l'instant où le Soleil passe au méridien et atteint son point le plus élevé dans le ciel. Le temps solaire moyen est basé sur un Soleil moyen fictif qui se déplacerait à vitesse constante tout au long de l'année sur l'équateur céleste. Sa durée vaut 24 heures et fonde le temps légal ou civil.

**Le temps sidéral** est le temps calculé selon le mouvement apparent des étoiles. Il n'est pas égal au temps solaire car en raison de la révolution de la Terre autour du Soleil, celui-ci se déplace annuellement sur la voûte céleste, si bien que durant cette révolution la Terre fait un tour de plus par rapport aux étoiles que par rapport au Soleil : le jour sidéral vaut 3 min 56 s de moins que le jour solaire moyen (soit 23 h 56 min 4 s). Ainsi, si une certaine nuit, à 23 h 25, vous observez une étoile au-dessus d'une colline, la nuit suivante vous la verrez au même endroit à 23 h 21. En astronomie, le temps sidéral est employé pour déterminer l'ascension droite d'un astre qui, avec la déclinaison, est l'une des deux coordonnées utilisées pour repérer la position d'un astre sur la sphère céleste.

**Actuellement, deux systèmes définissent précisément le temps : le temps universel (UT) et le temps universel coordonné (UTC).** Le temps universel (UT0) est le temps mesuré en observant le mouvement diurne d'étoiles lointaines ou de radiosources extragalactiques. Il n'est pas corrigé du mouvement des pôles géographiques terrestre par rapport à l'axe de rotation de la planète. Ce mouvement polaire induit une variation de plusieurs mètres dans la position géographique d'un point quelconque de la Terre. Ainsi, des observatoires différents mesurent des valeurs différentes de UT0 au même moment. Cette valeur n'est donc pas universelle à proprement parler. Obtenu en corrigeant l'UT0 des

effets du mouvement polaire à la longitude de l'observatoire, l'UT1 est le même en tout point de la Terre et définit un vrai angle de rotation de la planète par rapport au référentiel des astres lointains, considéré comme fixe.

La rotation de la Terre n'est pas régulière, à cause des effets de marée de la Lune et du Soleil, ainsi que des séismes. Pour réduire ces perturbations, les astronomes ont introduit l'échelle de temps atomique international (TAI), mesuré à l'aide d'un ensemble d'horloges atomiques réparties sur la Terre. Le temps universel coordonné (UTC) est une échelle de temps entre le temps atomique international (TAI), stable mais déconnecté de la rotation de la Terre, et le temps universel UT, directement liée à la rotation de la Terre et donc variable. « Coordonné » indique que UTC est en fait identique à TAI (il en a la stabilité et l'exactitude) à un nombre entier de secondes près, ce qui lui permet de coller à UT1 avec une incertitude de 0,9 s.

**L'intercalation** est, en mesure du temps, l'addition d'une certaine durée (secondes, jours, semaines ou mois) à une horloge ou un calendrier pour mieux les faire coïncider avec un cycle astronomique extérieur. Sur Terre, les différents cycles astronomiques (jour solaire moyen, année sidérale, mois lunaire...) ne sont pas des multiples entiers les uns des autres. Le seul moyen de conserver un écart limité entre deux cycles astronomiques est d'ajouter une certaine durée à la mesure de l'un, afin de le ramener dans des limites définies lorsqu'il s'écarte trop. C'est par ce principe que, par exemple, certains calendriers ont introduit les années bissextiles ; afin qu'une année calendaire ne s'écarte jamais de plus d'une journée d'une année tropique, qui est la durée séparant deux passages successifs du Soleil à l'équinoxe de printemps (année des saisons).

UTC est contraint à moins de 0,9 s de UT1 en introduisant une seconde intercalaire à chaque fois que nécessaire. Ainsi, UTC et TAI diffèrent d'un nombre entier de secondes. Lorsque la précision souhaitée n'est pas plus grande qu'une seconde, UTC peut être utilisé comme approximation de UT1.

La rotation terrestre et le temps universel sont gérés par le service international de la rotation terrestre et système de référence (IERS). L'union astronomique internationale est également impliquée dans l'élaboration des standards, mais l'arbitre final des standards de diffusion est l'union internationale des télécommunications.

# L'Europe à la conquête du monde (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

**Au XVI<sup>e</sup> siècle, pour des raisons économiques, mais aussi religieuses, les Européens cherchent une route maritime directe vers l'Asie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les premières grandes expéditions scientifiques sont lancées. La découverte puis l'exploitation du monde entraînent d'importants bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels.**

Si des hommes partent pour découvrir, explorer, conquérir et coloniser de nouvelles terres, c'est tout d'abord, parce que depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, l'Europe manque d'or et d'argent. La soif de l'or est donc le principal mobile des grandes découvertes. Par la suite, s'ajoute la volonté de trouver de nouvelles routes d'approvisionnement en épices et en esclaves – c'est le cas des Portugais qui, les premiers, vont chercher des esclaves pour travailler dans leurs plantations sucrières. Enfin, les découvertes permettent de convertir de nouvelles populations à la foi chrétienne. Surtout, plusieurs innovations techniques apparues au Moyen Âge achèvent d'être mises au point, comme la boussole, l'astrolabe, le gouvernail d'étambot.



Hernan Cortés avec Cuauhtémoc (dernier empereur Aztèque) à Tenochtitlan

L'exploration du Nouveau Monde est accomplie par une poignée de conquistadores poussés par l'aventure et la soif de richesses et de puissance. Les Antilles sont d'abord explorées de 1492 à 1519. Puis l'empire aztèque du Mexique, que Hernan Cortés soumet entre 1519 et 1521 avec brutalité. Enfin, l'empire inca des Andes est découvert par un aventurier espagnol, François Pizarre, entre 1531 et 1533. Le pays est soumis à une terrible exploitation, les habitants chassés de leurs terres et réduits en esclavage. La découverte de l'Amérique par les Européens, leur installation et l'exploitation du continent américain provoquent une gigantesque catastrophe démographique et humaine. Ainsi, en raison des massacres de populations, des mauvais traitements et des maladies que les Européens apportent avec eux, la population du Mexique, qui approche les 25 millions en 1519, tombe à 1 million 20 ans plus tard ! Pour remplacer les Indiens et travailler dans les plantations ou les mines, les Rois Catholiques autorisent en 1501 que l'on fasse venir des esclaves noirs aux Antilles. Les Européens pratiquent alors la

traite négrière et « vident » une partie de l'Afrique de ses habitants. Il s'agit là d'une autre catastrophe démographique et humaine qui est en partie responsable du sous-développement du continent africain.

Après le pillage des îles des Antilles, puis des trésors aztèques et incas, les Espagnols exploitent les mines d'or de Buritica en Colombie et surtout les mines d'argent du Potosi (1545), au Pérou, et de Zacatecas (1546), au Mexique. Entre 1503 et 1600, 7 440 tonnes d'argent et 154 tonnes d'or arrivent à Séville. Pendant près de deux siècles, or et argent – dont on estime la valeur totale à 70 000 tonnes équivalent-argent ! – traversent l'Atlantique vers l'Espagne.

Le développement des empires coloniaux espagnol et portugais provoque d'importants changements dans la vie des Européens. Le commerce se déplace vers l'Atlantique et Lisbonne devient le grand port des épices et des produits de l'Extrême-Orient, alors que Séville puis Cadix reçoivent le sucre, le cuir et surtout les métaux précieux d'Amérique, avant que ces richesses ne soient ensuite revendues en Europe, principalement à Anvers. Surtout, pour approvisionner leurs colonies, Espagnols et Portugais prennent l'habitude d'acheter à l'étranger ce qu'ils ne produisent pas chez eux : l'argent américain débarqué à Séville et les profits portugais du commerce d'Asie enrichissent ainsi le reste de l'Europe. Par ailleurs, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, apparaît un phénomène d'inflation monétaire : comme les métaux précieux affluent en Europe, la monnaie devient plus abondante, mais la production de marchandises n'augmente pas en proportion, la monnaie perd donc de sa valeur et les prix montent.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le monde connu est encore limité : si l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, les côtes d'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Asie centrale sont à peu près connues, l'intérieur des continents reste un mystère de même que les régions polaires, le Pacifique et la « mer du Sud ». Toutefois, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les marines européennes se perfectionnent d'un point de vue technique. Les navires sont plus robustes, plus grands, plus rapides, mieux armés que les caravelles, caraques et galions traditionnels ; les voyages sont donc plus sûrs, plus réguliers, mieux préparés. De plus, les progrès de l'art nautique (améliorations du compas, de la boussole, de la formation des marins, utilisation du chronomètre, projection de Mercator), les progrès scientifiques et l'héritage de l'humanisme (qui a stimulé la curiosité scientifique) permettent de naviguer mieux et plus vite et autorisent l'envoi de grandes missions scientifiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme celles des Français Bougainville et La Pérouse, ou du Britannique Cook.

# Le fédéralisme

**Le fédéralisme est une partie intégrante du constitutionnalisme moderne. Les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne ou encore la Suisse sont des exemples probants en la matière. Sa structure s'adapte, bien souvent, au gré du changement à travers un processus dynamique. S'il pose une division spatiale et territoriale des pouvoirs, le système doit, à fin d'efficacité, être tempéré par l'existence d'un esprit fédéral entreprenant.**

## Un concept dynamique

Des origines...

A. Hamilton publia en 1777-1778 une série d'articles intitulée *The Federalist*. Destiné à convaincre ses compatriotes du bien-fondé de la nouvelle Constitution américaine, l'ouvrage n'en demeure pas moins un exposé complet de l'idée fédérale appliquée à la politique moderne. Cependant, c'est au Moyen Âge que J. Althusius, à la lumière de l'expérience du Saint Empire romain germanique, formula le premier le concept et posa l'idée d'un régime politique bâti autour d'une hiérarchie d'unions fédérales.

La Constitution des États-Unis énonce le principe novateur de la double communauté, chaque citoyen étant membre de son État et de l'Union fédérale. D'un genre nouveau, ce fédéralisme, comme le notera A. de Tocqueville dans son étude approfondie de l'expérience américaine, *la Démocratie en Amérique*<sup>(1)</sup>, fait « une grande invention ». Il résuma ses impressions en écrivant que « l'Union est aussi heureuse et aussi libre qu'un petit pays et aussi glorieuse et aussi forte qu'une grande nation ».

...aux tendances récentes.

Le XX<sup>e</sup> siècle fut source de progrès pratiques et théoriques. La transformation de l'Empire britannique en un Commonwealth de nations ou encore de la République de Weimar en une République fédérale illustre la dynamique du modèle qui a fourni un paradigme d'unité pour des entités extrêmement disparates voire artificielles. Ainsi, les syndicats se sont constitués en vastes fédérations dans tous les pays industrialisés, comme la Confédération générale du travail en France<sup>(2)</sup>. Aux États-Unis, le *Federal Council of Churches* a réuni de nombreuses églises protestantes afin de concentrer leurs forces et de s'imposer comme un acteur puissant sur la scène publique. Enfin, dans le cadre d'une construction fédéraliste de l'Union européenne, le concept original abouti de « fédération d'États-Nations » a été élaboré par J. Delors et J. Fischer.

## L'esprit fédéral

Dans l'espace public.

Le caractère atypique du fédéralisme apparaît dans le processus d'élaboration de la Constitution où chaque gouvernement organise, selon des procédures propres, la participation des communautés locales.

Le fédéralisme offre, en outre, aux minorités d'exprimer leurs points de vues. À travers la recherche du consensus ce sont les solutions satisfaisantes pour tous qui émergent.

Le processus de « fédéralisation » fonctionne, par ailleurs, en symbiose avec le modèle démocratique. Le citoyen est considéré comme appartenant à deux communautés. Néanmoins, dans un système composite et stratifié, la démocratie requiert des intérêts et des croyances communes. Le sentiment national est donc un facteur clé qui doit être suscité afin d'écartier tout mouvement séparatiste.

Les groupes politiques accèdent, quant à eux, au pouvoir en conquérant le gouvernement des États. La structure des formations tend naturellement à s'adapter au schéma fédéral. L'objectif premier des partis étant de contrôler l'appareil du pouvoir, ils s'organisent pour y parvenir à différents niveaux.

Dans l'espace institutionnel

La répartition et la coordination des fonctions législatives fluctuent selon l'époque et le lieu. De nombreuses Constitutions énumèrent les prérogatives accordées aux diverses institutions. Les domaines dits « régaliens » incombent, bien souvent, aux autorités centrales et, *a contrario*, l'enseignement, les affaires culturelles ou la police sont attribués aux éléments constituants. L'économie, le cœur de la vie moderne, répond au seul critère de profit.

Les unités locales participent généralement au choix de l'exécutif fédéral. Ainsi, en Suisse, les membres de l'exécutif sont-ils élus par les deux chambres du corps législatif, d'où l'importance de la voix des cantons. La difficulté réside dans l'efficacité de l'exécutif fédéral qui s'appuie sur un pouvoir local qui se doit d'être bien organisé et responsable.

Le système judiciaire constitue, quant à lui, une garantie institutionnelle. Cet organisme d'arbitrage et de jugement règle les différends relatifs au sens et à l'interprétation de la Constitution. L'esprit fédéral exige que les deux niveaux de communautés participent effectivement au choix et au contrôle d'une telle institution.

1. Un prochain article des *Carnets du Temps* sera consacré à l'étude de cette œuvre.

2. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 33, dec.06/janv.07, *Le confédéralisme*.

# *Les Aventures d'Huckleberry Finn*

« *Quiconque essaiera de trouver un motif à ce récit sera poursuivi ; quiconque essaiera d'y trouver une morale sera exilé ; quiconque essaiera d'y trouver une intrigue sera fusillé.* »<sup>(1)</sup>

**Considéré comme le chef-d'œuvre de Mark Twain<sup>(2)</sup> (1835-1910), *les Aventures d'Huckleberry Finn* (1884), dont le héros éponyme est un irrésistible gavroche au langage vernaculaire et irrévérencieux, constitue la suite des *Aventures de Tom Sawyer* (1876). En apparence débordant d'humour et d'exubérance, cet ouvrage dénonce en fait le mode de vie américain, dominé par le matérialisme et la corruption, maux qui ont marqué l'« âge d'or » après la guerre de Sécession.**

## **L'éloge de l'amitié**

De prime abord destinées aux enfants, *les Aventures d'Huckleberry Finn* font l'apologie de l'amitié entre Huck, un adolescent anti-conformiste, et Jim, un esclave noir qui rêve d'émancipation. Avant la guerre de Sécession, aider un esclave à s'enfuir était illégal. Huck se retrouve donc confronté à un dilemme entre la loi – et ses incohérences – et l'amitié. L'esclavage est trop compliqué pour Huck qui préfère le fuir avec Jim à bord d'un radeau sur le fleuve Mississippi. Les deux fugitifs deviennent les nouveaux Robinson Crusoe et Vendredi, à la différence que leur fraternité est sincère et sans aliénation. Interdépendants, chacun jouit cependant de son intégrité, le blanc et le noir sont complémentaires et indissociables.

L'amitié du héros avec Tom Sawyer, qui réapparaît à la fin du roman, est elle aussi omniprésente bien que moins pure. De retour dans le giron de la civilisation, Jim est capturé puis vendu à l'oncle de Tom. Les deux amis d'enfance s'évertuent alors à le libérer mais Tom est imprégné par le vice et la perversion, fléaux de la société américaine du XIX<sup>e</sup> siècle que Huck tente de fuir tout au long du roman.

## **La civilisation ou la vie sauvage**

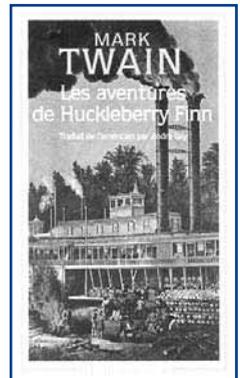
Plutôt que d'accepter les contraintes sociales chez la riche veuve Douglas qui cherche à le « *siviliser* », Huck préfère la vie sauvage dans une cabane en compagnie d'un père alcoolique venu chercher le trésor trouvé par Huck et ses amis dans *les Aventures de Tom Sawyer*. En proie à la violence de ce père rustre,

l'adolescent espiègle met en scène sa propre mort pour mieux renaître l'esprit lavé de toute corruption, et s'enfuit sur « *le Fleuve* »<sup>(3)</sup> vers la *frontière*<sup>(4)</sup>. Son périple est un rite initiatique qui l'amène à constater que « *les hommes peuvent être terriblement cruels les uns pour les autres* » et que la vie réelle n'est pas celle qu'il se figurait. Il préfère donc la rejeter et incarner l'individualiste marginalisé, proche de la nature et loin de toute contamination de la société décadente. À l'instar des croyances indiennes, il considère que la terre n'appartient à personne et qu'il est nécessaire d'échapper à la civilisation afin de conserver naturel, spontanéité et simplicité, héritages de l'enfance.

### Un hymne à la liberté

L'œuvre de Mark Twain a été largement influencée par ses voyages et selon lui, le nomadisme<sup>(5)</sup> était un mode de vie idéal pour l'apprentissage de la vie. *Les aventures d'Huckleberry Finn* sont une *Odyssée* américaine où la « *maison qui flotte sur la rivière* » est une allégorie de la liberté des héros. Au gré des courants, les deux fugitifs dérivent, libres de toute pression sociale alors que sur la rive, symbole de la civilisation, *l'homme est un loup pour l'homme*<sup>(6)</sup>. Ils fuient vers le Nord abolitionniste où les esclaves sont libres et, bien que le destin les fasse échouer à la Nouvelle-Orléans, cœur du commerce des esclaves, Jim est finalement émancipé. Huck, convaincu que la liberté est la meilleure solution pour échapper à l'aliénation de la société, conclut le roman en ces termes : « *Je crois qu'il va falloir que je file au Territoire*<sup>(7)</sup> *avant les autres, car Tante Sally veut m'adopter et me transformer en civilisé, et je ne peux pas supporter ça ! Je suis déjà passé par là !* ».

1. Avertissement de l'auteur.
2. Pseudonyme de Samuel Langhorne Clemens d'après une expression empruntée au vocabulaire marin signifiant « deux à la marque » (id.est. profond de deux brasses).
3. Vers le milieu de sa vie, Twain fut pris du désir de revoir « son » Mississippi mais il ne reconnut pas le fleuve de son enfance. Il retrouva à l'Ouest la fausseté qui régnait à New York.
4. Dans la mythologie américaine, la frontière est un rêve d'espace sans limite, vierge de toute civilisation. Nombre d'écrivains du Sud (notamment Faulkner et Kerouac) ont imprégné leur œuvre de ce mythe.
5. Cette notion fait également partie de la mythologie américaine.
6. Formule attribuée à Hobbes (cf. *les Carnets du Temps* n°5, sept. 2003).
7. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les « territoires » étaient les terres sauvages où vivaient les Indiens avant qu'elles soient colonisées par « l'homme blanc ».



## *Les Enfants du Paradis*

« Paris est tout petit pour ceux  
qui s'aiment comme nous d'un amour si grand »



**R alis e par Marcel Carn e sous l'Occupation et achev e apr es la Lib eration, ce chef-d' uvre du cin ma d'apr es-guerre marque l'apog e du r alisme po tique dont le sc nariste, Jacques Pr vert, fut l'un des chefs de file. Nomin  en 1947 pour l'Oscar du meilleur sc nario original, *les Enfants du Paradis* a  t   lev  au rang de « meilleur film fran ais de tous les temps » en 1995.**

Paris, 1828. Baptiste et Garance s'aiment d'un amour impossible. H ros infortun s dignes d'une trag die grecque, les deux amoureux sont les pantins de la fatalit  qui s'acharne   les s parer : Garance, involontairement complice des forfaits de Lacenaire, trouve refuge chez le comte de Montray qu'elle n'aime pas et Baptiste  pouse par d p t Nathalie dont il n'est pas amoureux. Ces deux personnages antagoniques forment pourtant l'arch type du couple tragique. Garance, femme libre tr s courtis e, est l'all gorie de la d esse de l'amour ; elle incarne l'id al f minin inaccessible par sa gr ce et sa beaut . Constante et discr te, elle vit pudiquement son amour en assistant incognito aux repr sentations dans lesquelles se produit Baptiste. Ce dernier, simple artiste rong  par son amour chim rique, endosse chaque soir le r le de Pierrot, r veur lunaire et path tique. La mise en abyme de sa triste vie, qu'il tente de fuir dans un monde onirique, lui permet d'exprimer par le mime ce qu'il ne peut verbaliser.

Inspir  de la vie du c l bre mime Jean-Gaspard Debureau, ce drame est une m ditation sur les difficult s d'aimer et de communiquer dans le Paris grouillant du XIX  si cle. Pr vert y a instill  toute la po sie de la plume qu'on lui conna t en m lant tendresse, violence et cynisme. Cependant, Carn  filme un monde en apn e o  la vie n'est qu'une mise en sc ne, un carnaval dramatique envahi de masques et de funambules. Les sentiments sont dissimul s derri re des d guisements grotesques et se noient sous une  paisse couche de maquillage.

1. Cette page n'entre pas dans le p rim tre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

## Général Alain Béveillard

Le général de corps aérien (CPN) Alain Béveillard assure la cohésion d'ensemble des sujets sélectionnés pour *Les Carnets du Temps*. Né en 1948, il a commencé sa carrière en 1971, comme élève de l'École de spécialisation pour les pilotes de transport aérien militaire à Avord. Alternant les postes d'instructeur et de pilote en escadron de transport, il tient le poste d'officier de liaison chargé des troupes aéroportées auprès de l'armée de terre à Paris en 1981 et 1982.

Après un an au commandement de l'escadron de transport *Anjou* à Évreux, il est chargé du programme des avions nouveaux à l'état-major de l'armée de l'air. À ce titre, il rédige notamment la toute première fiche-programme du futur *A 400M*. En 1985, il est affecté au groupe de liaisons aériennes ministérielles à Villacoublay (GLAM), dont il prend le commandement de 1986 à 1988.

Après deux années en tant que stagiaire à l'école supérieure de guerre aérienne et au cours supérieur interarmées à Paris, il est nommé chargé des études et des programmes au commandement du transport aérien militaire en 1990. Commandant de la base aérienne 107 de Villacoublay de 1992 à 1994, il rejoint le Centre des hautes études militaires et l'Institut des hautes études de défense nationale en tant qu'auditeur puis comme cadre.

Nommé général de brigade aérienne en 1997, il devient adjoint au commandant de la région aérienne Nord-Est puis chef de la division emploi des forces à l'état-major des armées à Paris. De retour de Djibouti où il tenait le poste de commandant des forces françaises de 2000 à 2002, il assume les fonctions d'inspecteur de l'armée de l'air jusqu'en 2003.

Le général Béveillard est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins auto-ritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Attention aux illusions d'optique

« *Orthographe. La science qui épelle avec l'œil à la place de l'oreille.* »

Ambrose Bierce, Extrait du *Dictionnaire du Diable*

Comme chacun sait, l'orthographe d'un mot se mémorise par photographie de son écriture. C'est ainsi que naissent des difficultés lorsque nous écrivons pour la première fois un mot certes souvent employé à l'oral mais rarement à l'écrit.

Toutefois, la mémoire parfois défaille et la photographie déforme la réalité. C'est ainsi que régulièrement des mots tels « entretien », « maintien », sont affublés d'un « t » final qui ne se justifie en rien. L'esprit confond alors le verbe et le substantif : « il entretient » avec « l'entretien ». Méfiance donc, surtout en cette ère de l'Internet, source intarissable de grossières fautes d'orthographe. Ainsi, trouve-t-on sur le site des étudiants de Sciences Po : « *Premier jour du blog du Collectif pour le **Maintient** des Cours à Sciences Po.* » Comme quoi, la fréquentation des livres, et plus particulièrement de la littérature classique, est le meilleur moyen de ne pas perdre son latin, ou plutôt son orthographe !

« *Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme il arrive très souvent, on dit gravement des inepties.* »

Voltaire, Extrait du *Dictionnaire philosophique*